

# Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à personnes S.S.I.A.P. 1 (Formation Initiale)

## Personnel concerné par la formation

Candidat à l'obtention du diplôme SSIAP 1 ou postulant à un emploi d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes en établissement recevant du public (ERP) ou en immeuble de grande hauteur (IGH) et devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur.

## Pré requis

Maîtrise de la langue française (Test Niveau B1)

SST, PSE 1 ou PSC 1 en cours de validité

Aptitude physique attestée

*Les conditions sont précisées aux articles 4 et 7 de l'arrêté du 2 mai 2005*

## Modalité d'Inscription à la formation

Evaluation et entretien

## Objectifs de la formation

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes conformément à l'article 2 et à l'annexe I de l'arrêté de référence (référentiels d'emplois) et d'obtenir le diplôme SSIAP1 à l'issue de l'examen.

## Durée de la formation

(67 heures de formation minimum hors examen )

## Périodicité

Recyclage (2 jours de formation) ou remise à niveau (3 jours de formation) tous les 3 ans.

Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP ou de la qualification de secourisme.

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité, durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi.



## Nombre de participants

12 maximums

## Lieu de la formation

Organisme de formation

**Personne à contacter :** Mme PUMPALOVIC au 01.43.90.98.00.

**Date et délai d'accès :** A disposition sur demande ou consultable sur **INTERCARIFOREF**

## Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Organisme de formation agréée par le Préfet du département pour dispenser cette formation.

## Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires du SSIAP et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Livret de synthèse remis à chaque stagiaire au début de la formation (à valider avec l'organisme).

Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

AFC-IDF	OBJET	RÉVISION	CRÉATION	RÉDACTION	DESTINATION	PAGE
	FF SSIAP 1	31/01/2019	23/10/2017	SD	ADMINISTRATION	1 / 2

### Moyens techniques

**Dans le cas d'une formation intra-entreprise, les équipements ci-dessous doivent obligatoirement être mis à disposition par l'entreprise :**

Installations techniques et pédagogiques d'un organisme agréé par le préfet

Site d'examen validé par le président du jury

Si l'entreprise ne peut mettre à disposition les conditions matérielles requises, la formation pratique devra être effectuée dans un centre agréé.

### Moyens d'évaluation

Contrôle continu et examen de fin de formation avec jury indépendant.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

### Programme de la formation

#### **1. Le feu et ses conséquences**

Le feu

Comportement au feu.

#### **2. Sécurité incendie**

Principes de classement des établissements

Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.

Desserte des bâtiments

Cloisonnement d'isolation des risques

Evacuation du public et des occupants

Eclairage de sécurité

Présentation des différents moyens de secours

#### **3. Installations techniques**

Installations électriques

Ascenseurs et nacelles

Installations fixes d'extinction automatique

Colonnes sèches et humides

Système de sécurité incendie

#### **4. Rôle et missions des agents de sécurité incendie**

Le service de sécurité

Présentation des consignes de sécurité et main courante

Poste de sécurité

Rondes de sécurité et surveillance de travaux

Mise en œuvre des moyens d'extinction

Appel et réception des services publics de secours

Sensibilisation des occupants.

#### **5. Concrétisation des acquis**

Visites applicatives

Mise en situation d'intervention.

### **Bilan de la formation**

#### **Evaluation**

AFC-IDF	OBJET	RÉVISION	CRÉATION	RÉDACTION	DESTINATION	PAGE
	FF SSIAP 1	31/01/2019	23/10/2017	SD	ADMINISTRATION	2 / 2